

16.01.2006 - 14:32 Uhr

ASTAG: Hystérie à propos des fines particules de poussière - ne pas axer les mesures uniquement sur le trafic routier

Berne (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG s'oppose à ce que, dans le cadre l'hystérie actuelle à propos des fines particules de poussière, les mesures envisagées soient unilatéralement axées sur le trafic de marchandises par la route. La majeure partie des particules de poussières fines ne provient en effet pas des camions! D'autres sources, comme les trafics individuel et ferroviaire, l'agriculture, l'économie d'énergie et les entreprises industrielles, contribuent à raison de 90 pour cent à ces contraintes. C'est pourquoi l'ASTAG se prononce contre les mesures coercitives unilatérales et hâtives, comme les interdictions de circuler. En revanche, l'association est prête à examiner les mesures contribuant à une amélioration durable des écobilans. Au moyen d'une réduction des tarifs de la RPLP, on pourrait par exemple créer dans le secteur des transports une incitation économique pour équiper subséquemment les camions de filtres à particules.

L'ASTAG approuve depuis toujours les développements techniques visant à protéger l'environnement: à l'heure actuelle déjà, un moteur Euro 5 moderne émet 95% moins de particules qu'un camion Euro-0. Quant à question de savoir si les camions plus âgés doivent être équipés subséquemment de filtres à particules, l'ASTAG pense que l'hystérie actuelle à propos des particules fines doit faire place à une vision plus globale: dans l'optique de l'écobilan, une telle mesure ne serait guère durable si elle entraînait une augmentation de la consommation de carburant ou d'autres émissions (p.ex. du dioxyde de carbone).

Réduction RPLP pour l'équipement subséquent avec des filtres à particules

Dans la mesure où on peut prouver que de tels changements techniques permettent de protéger l'environnement, la branche des transports ne s'oppose en revanche pas catégoriquement à des améliorations. Les investissements supplémentaires doivent toutefois être viables pour le secteur des transports.

C'est pourquoi l'ASTAG donne également son soutien à la possibilité proposée par les associations de l'environnement d'encourager l'équipement subséquent avec un filtre à particules au moyen d'incitations économiques. On pourrait notamment baisser les tarifs de la RPLP de manière à ce que les investissements d'un montant entre 25'000 et 30'000 francs par camion ne soient pas uniquement aux dépens de la branche des transports et par conséquent de l'économie, respectivement des consommateurs.

Contact:

Michael Gehrken
ASTAG Association suisse des transports routiers
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél. +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100503019> abgerufen werden.